**Canevas pour les concepts de formation postgraduée de tous les établissements de formation en chirurgie pédiatrique**

Introduction

Avec ce canevas, la Société suisse de chirurgie pédiatrique souhaite standardiser les concepts de formation postgraduée de tous les établissements de formation reconnus en chirurgie pédiatrique. Le concept de formation postgraduée permet de garantir la qualité de la formation. Il décrit en détail la structure des établissements de formation concernés (ch. 5 du programme de formation postgraduée) ainsi que le fond (contenu) et la forme (temps) de l’enseignement (ch. 3 du programme de formation).

Le canevas reprend les principaux points du programme de formation postgraduée concerné, en particulier les dispositions des chiffres 3 (objectifs de formation) et 5 (caractéristiques des établissements de formation).

Tous les concepts de formation sont publiés sur internet ([www.registre-isfm.ch](http://www.registre-isfm.ch)) et donc accessibles à tous. Ils servent de base à la Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP) et à l’équipe de visite lors de la vérification des critères de reconnaissance (art. 41-43 RFP; ch. 3 et 5 du programme de formation). Ils ont aussi pour objectif de faciliter la planification de la formation postgraduée des futurs spécialistes.

=> Veuillez supprimer cette introduction après avoir établi votre concept de formation postgraduée!

1. Informations relatives à l’établissement de formation postgraduée

1.1 Nom de l’établissement de formation, adresse postale, numéro(s) de téléphone

1.2. Etablissement de formation reconnu en

 - chirurgie pédiatrique

 - catégorie

 - reconnaissances supplémentaires (titre de spécialiste / formation approfondie):

1.3. Caractéristiques particulières de l’établissement de formation

 Description générale de l’établissement (fonction de centre, soins de premier recours, cabinet, etc.)

 Structure de l’établissement, par secteur (hospitalier / ambulatoire)

* + Secteur hospitalier
	Services, disciplines, nombre de lits
	+ Secteur ambulatoire
	Service d’urgence (caractéristiques)
	Policliniques
	+ Autre (p. ex. radiologie, traitements, soins intensifs, néonatologie, etc.)

1.4. Patients hospitaliers: nombre d’hospitalisations par an, uniquement en chirurgie pédiatrique

 Patients ambulatoires: nombre de consultations par an, uniquement en chirurgie pédiatrique

Nombre d’opérations en chirurgie pédiatrique (interventions sous narcose complète/anesthésie locale par an)

1.5. Réseau de formation postgraduée

 (cf. glossaire: www.siwf.ch - Formation postgraduée - Pour les responsables des établissements de formation postgraduée - Visites d’établissements - Documents utiles pour les visites)

 - De quels autres établissements de formation le réseau est-il constitué?

 - Quel est l’interlocuteur responsable du réseau de formation postgraduée?

 - Descriptif de la collaboration

1.6 Groupement de formation postgraduée

 (cf. glossaire: www.siwf.ch - Formation postgraduée - Pour les responsables des établissements de formation postgraduée - Visites d’établissements - Documents utiles pour les visites)

 - Il regroupe les sites suivants

 - Descriptif des caractéristiques et de la fonction des différents sites

- Quelles parties de la formation postgraduée peuvent être effectuées à quel moment et sur quel site?

- Que se passe-t-il si le cursus prévu d’un groupement de formation est interrompu de manière anticipée?

1.7 Coopération informelle avec d’autres institutions, en termes de formation postgraduée

 - Avec quels autres établissements de formation coopère votre établissement?

 - Descriptif de la collaboration

1.8. Nombre de postes pour les médecins en formation postgraduée (taux d’occupation d’au moins 50%)

 - en chirurgie pédiatrique

 - en tant que formation postgraduée non spécifique

 - Postes de rotation

 - Postes de recherche (recherche clinique ou fondamentale)

1. Equipe médicale

2.1. Responsable de l’établissement de formation (médecin responsable de la formation)

- Nom, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%) dans le domaine de la chirurgie pédiatrique

2.2 Suppléant

- Nom, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%) dans le domaine de la chirurgie pédiatrique

2.3 Coordinateur de la formation postgraduée, si différent du responsable de l’établissement de formation

 coordinateur= médecin adjoint ou chef de clinique qui coordonne la formation des médecins-assistants à l’interne, cf. glossaire (www.siwf.ch – Formation postgraduée – Pour les responsables des établissements de formation postgraduée)

Nom, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%) dans le domaine de la chirurgie pédiatrique

2.4 Autres médecins cadres impliqués dans la formation postgraduée

* Nom, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%) dans le domaine de la chirurgie pédiatrique

2.5. Rapport médecins en formation / médecins formateurs (chacun à 100%) dans l’hôpital/l’institut/le service

1. Mise au courant lors de l’entrée en fonction

3.1 Accompagnement personnel

 Comment se déroule la mise au courant? Un médecin-cadre est-il désigné pour un soutien personnel durant la mise au courant («tuteur»)? Un médecin en formation expérimenté est-il désigné comme interlocuteur?

3.2 Service d’urgence/service de piquet
Description du système de service en vigueur au sein de l’établissement

3.3 Administration
Les médecins-assistants sont-ils introduits aux tâches administratives? Si oui, comment/par qui?

3.4 Mesures en faveur de l’assurance-qualité et sécurité des patients
Existe-t-il un système de déclaration d’incidents critiques (CIRS)?

 Existe-t-il des systèmes pour promouvoir la sécurité des patients comme le contrôle électronique de la prescription de médicaments?

3.5 Directives spécifiques à la clinique
Quels sont les fondamentaux théoriques spécifiques à la clinique («livre bleu», «livre noir», «livre blanc»), les manuels de formation standard, la documentation en ligne recommandés pour la clinique (p. ex. UpToDate) ou les programmes de formation en ligne?

4. Contenu de la formation postgraduée (d’après le ch. 3 du programme de formation postgraduée)

4.1 Contenu de l’enseignement

 Quels contenus de la formation sont enseignés au candidat, selon quel calendrier et quel degré de compétence? Le tableau doit présenter une échelle quantifiant l’autonomie du candidat et un échéancier conforme à la formation spécifique suivie jusqu’à présent. Il faut également accorder une attention particulière aux candidats qui suivent la formation en vue d’un autre titre de spécialiste et qui souhaitent accomplir une formation de 6 à 12 mois en chirurgie pédiatrique à titre d’«année à option» (p. ex. pour la formation dans le cursus de la pédiatrie).

4.2 Interventions et opérations enseignées

Quelles interventions, opérations et autres mesures, conformément au programme de formation postgraduée, peuvent être réalisées avec les connaissances requises?

4.3 Rotations

Avec la qualification et la disponibilité adéquates, quelles rotations sont possibles dans d’autres disciplines (p. ex. médecine intensive, service d’urgence)?

4.4 Formation théorique structurée en interne, y c. journal club

 - nombre d’heures par semaine

 - offre de formation postgraduée (et continue) obligatoire et facultative

 - programme hebdomadaire

 - offre de cours en interne (p. ex. économie de la santé, éthique, communication)

4.5 Formation structurée en externe

 - nombre d’heures par an

 - cours externes

 - financement par

4.6 Bibliothèque / offre de formation postgraduée électronique

- revues (sous forme imprimée ou en édition plein texte en ligne) en chirurgie pédiatrique, autres revues spécialisées, manuels spécialisés

- système de prêt à distance pour les articles/livres non disponibles sur place

- offre de formation postgraduée électronique (p. ex. UpToDate)

4.7 Recherche

 possibilité de réaliser un travail de recherche

 si oui, comment

4.8 Modes d’enseignement (p. ex. simulateurs d’opérations, Skill Labs)

5. Evaluations

5.1 Evaluations en milieu de travail (EMiT): Mini-CEX / DOPS

 fréquence / à quel moment / organisation

5.2 Entretien d’entrée en fonction / entretien de suivi

 fréquence / à quel moment / organisation

5.3 Entretien d’évaluation annuel conformément au logbook / au certificat ISFM/FMH

 fréquence / à quel moment / organisation

5.4 Autres

 fréquence / à quel moment / organisation

6. Candidature

6.1 Date(s) pour déposer une candidature

6.2 Adresse pour déposer une candidature

6.3 Documents à joindre à la candidature:

 - lettre de motivation exprimant l’objectif professionnel

 - curriculum vitæ (CV) avec un tableau récapitulatif de la formation postgraduée accomplie jusqu’à présent

 - liste de la formation postgraduée déjà planifiée et de celle en vue

 - certificats / attestations (diplôme de médecin, certificats ISFM/FMH pour la formation accomplie jusqu’à présent)

 - liste d’autres sessions de formation postgraduée accomplies (p. ex. cours d’ultrasons)

 - catalogue des opérations / interventions etc.

 - liste des publications, si existantes

 - références

 - autre

6.4 Critères de sélection / conditions requises pour être engagé:

 - formation postgraduée préalable obligatoire / souhaitée

 - opérations / interventions déjà réalisées

 - etc.

6.5 Déroulement de la procédure de sélection

6.6 Contrat d’engagement (cf. formulaire séparé «Contrat de formation postgraduée»)

Durée habituelle de l’engagement

 - pour la formation postgraduée en chirurgie pédiatrique

 - pour la formation dans une autre discipline («année à option»)

28.11.2016